

**CONSEIL MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2022**  
**A 19H00 A L'HÔTEL DE VILLE**  
**PROCES VERBAL**

**Présents** : François CAVALLIER, Jean-Luc ANTONINI, Corine GUIGNON, Jacques BERENGER, Christiane TANZI, Jean-Christophe BERTIN, Pascale AUGUET OTTAVY, Philippe VERCHER, Michel REZK, Karine CACHELEUX, Céline PELLISSIER, Sandrine BUIRON, Aurélie COURANT, Nicolas BAGNIS, Cécile AUTRAN, Pascal MONTLAHUC

**Absents excusés** : Laurent DENIS (donne pouvoir à Jean-Christophe BERTIN), Jean-Christophe CHAUTARD (donne pouvoir à François CAVALLIER), Isabelle DERBES (donne pouvoir à Christiane TANZI), Sara SUSINI (donne pouvoir à Jacques BERENGER), Timothée KOENIG (donne pouvoir à Karine CACHELEUX), Marie MEYER (donne pouvoir à Jean-Luc ANTONINI)

**Absents** : néant

**Secrétaire de séance** : Pascale AUGUET OTTAVY

---

|                                 |                                |
|---------------------------------|--------------------------------|
| <b>PRESENTS :            16</b> | <b>VOTANTS :            22</b> |
|---------------------------------|--------------------------------|

---

**ORDRE DU JOUR**

1/ Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 20 juillet 2022

**ADMINISTRATION GENERALE**

2/ Modification des six commissions communales

3/ Signature convention transport scolaire avec La Région

4/ Ouvertures dominicales du magasin ACTION

5/ Mandats spéciaux

6/ Signature convention avec le CDG du Var pour la gestion des archives

**FINANCES**

7/ DM N°3 (Budget principal)

8/ Réajustement du prix de la cantine à partir de janvier 2023

9/ Exonération de deux ans de la TFPB

*(annule et remplace la délibération N°2022-05/002)*

**QUESTION DIVERSE**

Communication sur le coût du transport scolaire

**1/ Le procès-verbal du 20 juillet 2022 est adopté à l'unanimité.**

Madame Pascale AUGUET OTTAVY est nommée secrétaire de séance.

## **2/ Modification des six commissions communales**

Monsieur le Maire, du fait de l'arrivée de Monsieur Pascal MONTLAHUC en lieu et place de deux démissionnaires, Monsieur Hervé FOURNEL et Madame Marie BECART et tenant compte également de la demande de Madame Sandrine BUIRON, propose au conseil de modifier comme suit les commissions communales.

### **Finances, administration générale, économie locale**

- M. François CAVALLIER, président
- M. Jean-Luc ANTONINI, Vice-président
- M. Jacques BERENGER
- Mme Christiane TANZI
- M. Jean-Christophe BERTIN
- M. Timothée KOENIG
- M. Nicolas BAGNIS

### **Vie locale, évènementiel, numérique**

- M. François CAVALLIER, Président
- Mme Christiane TANZI, Vice-Présidente
- Mme Aurélie COURANT
- M. Jacques BERENGER
- Mme Marie MEYER
- M. Pascal MONTLAHUC
- Mme Sara SUSINI
- Mme Sandrine BUIRON
- Mme Céline PELLISSIER
- Mme Isabelle DERBES
- Mme Cécile AUTRAN

### **Travaux, sécurité, risques majeurs**

- M. François CAVALLIER, Président
- M. Jean-Christophe BERTIN, Vice-président
- M. Thimothée KOENIG
- M. Philippe VERCHER
- M. Nicolas BAGNIS
- M. Jean-Christophe CHAUTARD
- M. Laurent DENIS

### **Urbanisme**

- M. François CAVALLIER
- M. Jean-Luc ANTONINI
- M. Jacques BERENGER
- Mme Christiane TANZI
- M. Jean-Christophe BERTIN
- Mme Pascale AUGUET-OTTAVY
- M. Laurent DENIS

### **Culture, vie associative, communication papier**

- M. François CAVALLIER, Président
- M. Jacques BERENGER, Vice-président
- Mme Sara SUSINI
- M. Michel REZK
- M. Laurent DENIS
- Mme Cécile AUTRAN
- Mme Aurélie COURANT
- Mme Karine CACHELEUX
- Mme Isabelle DERBES
- Mme Christiane TANZI
- Mme Sandrine BUIRON

### **Ecoles, social, sports**

- M. François CAVALLIER, Président
- Mme Corine GUIGNON, Vice-président
- M. Nicolas BAGNIS (délégué)
- Mme Christiane TANZI
- Mme Céline PELLISSIER
- Mme Marie MEYER
- Mme Sandrine BUIRON
- Mme Aurélie COURANT

### **Environnement, développement durable**

- M. François CAVALLIER, Président
- M. Michel REZK
- M. Jean-Christophe CHAUTARD
- Mme Sara SUSINI
- Mme Aurélie COURANT
- Mme Pascale AUGUET-OTTAVY, Vice-présidente
- Mme Marie MEYER
- Mme Sandrine BUIRON
- M. Timothée KOENIG

### **Adopté à l'unanimité**

### **3/ Signature convention transport scolaire avec La Région**

Monsieur le Maire sollicite du conseil l'autorisation de signer une convention de co-financement entre La Région Sud et la commune de Callian ayant pour objet entre autres de préciser les modalités de gestion de ce service et notamment la participation financière de la commune de Callian.

### **Adopté à l'unanimité**

### **4/ Ouvertures dominicales du magasin ACTION**

Suite à la demande du magasin ACTION d'ouvrir les dimanches 4, 11, et 18 décembre, Monsieur le Maire sollicite du conseil l'autorisation de faire droit à cette requête.

### **Adopté à l'unanimité**

### **5/ Mandats spéciaux**

Monsieur Jean-Luc ANTONINI sollicite du conseil l'autorisation de prendre en charge les frais de déplacements de Monsieur le Maire pour deux manifestations prévues à Paris en novembre 2022 :

- SMART CITY
- Congrès des maires

### **Adopté à l'unanimité**

**6/ Signature d'une convention avec le Centre de Gestion du Var pour la gestion des archives**

Monsieur le Maire rappelle au conseil qu'il est pénalement responsable de la gestion des archives et sollicite l'autorisation de signer une convention d'adhésion avec le CDG du Var pour une aide à la bonne gestion des archives communales.

**Adopté à l'unanimité**

**7/ Décision modificative N°3**

Monsieur Jacques BERENGER précise qu'il est nécessaire d'inscrire 82 204 € en section de fonctionnement et 55 632 € en section d'investissement pour tenir compte budgétairement de nouveaux besoins en diminuant le chapitre relatif aux dépenses imprévues et en augmentant les crédits concernant les dépenses de voirie et les dépenses de personnel.

Monsieur le Maire ajoute qu'en raison du départ à la retraite d'un policier municipal et devant les besoins accrus en matière de sécurité publique, il a été décidé de recruter deux policiers municipaux ce qui permettra à Callian de bénéficier d'un effectif plus étoffé et composé de trois policiers municipaux et d'un ASVP.

**Adopté à l'unanimité**

**8/ Réajustement du prix de la cantine à partir de janvier 2023**

Monsieur le Maire sollicite du conseil l'autorisation de modifier le règlement de la cantine scolaire en fixant le prix du repas proposé aux familles à 3,20 € au lieu de 3,00 € jusqu'à présent, pour tenir compte de l'augmentation du prix des matières premières alimentaires. Madame Corine GUIGNON précise qu'il est important que le personnel communal respecte les protocoles en matière de PAI (plan d'accompagnement individualisé) pour les enfants souffrant d'allergie ou d'intolérance.

**Adopté à l'unanimité**

**9/ Exonération de deux ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties (annule et remplace la DCM du 30-05-2022)**

Monsieur le Maire sollicite du conseil l'autorisation, sur proposition des services de l'Etat, d'annuler et de remplacer une précédente délibération concernant la limitation de l'exonération de deux ans de la TFPB en faveur des constructions nouvelles à usage d'habitation.

**Adopté à l'unanimité**

## QUESTIONS DIVERSES

**A/** Monsieur le Maire tient à préciser que le transport scolaire représente un coût annuel d'environ 54 000 € pour la commune. Ce service étant gratuit pour les familles, il est donc pris en charge par le contribuable qui se substitue ainsi à l'utilisateur.

**B/** Monsieur le Maire fait le point sur les travaux en cours sur la RD 562 en déplorant un dysfonctionnement des services du Département. Il indique avoir pris un arrêté municipal afin d'obtenir par le maître d'ouvrage des aménagements favorables aux usagers.

**C/** Madame Cécile AUTRAN tient à féliciter l'entreprise qui est intervenue pour l'entretien du centre village. Il n'y a que du positif et considère qu'il serait bon de poursuivre cette expérience. Monsieur ANTONINI ajoute que le contrat de cette entreprise est prolongé jusqu'au 15 octobre et que la commune fera de nouveau appel à ses services.

**D/** Madame Aurélie COURANT estime que les travaux réalisés sur la RD 562 sont dangereux notamment pour les cyclistes.

**E/** Madame Céline PELLISSIER souhaite obtenir des précisions sur la situation vis-à-vis des restrictions d'eau. Monsieur le Maire précise que ces restrictions sont prolongées jusqu'au 15 octobre même si la consommation diminue grâce à l'effort des usagers. Si la situation perdure les courbes pourraient se croiser ce qui signifierait que la consommation serait supérieure à la production.

**F/** Monsieur Philippe VERCHER est excédé par les nuisances sonores qui s'intensifient dans la plaine en provenance de la commune de Montauroux. Il sollicite une intervention de la part de la commune auprès de Monsieur HUET.

**G/** Monsieur Michel REZK fait le point sur les questions abordées lors du dernier conseil communautaire :

- Débat sur la gestion des déchets
- Débat sur l'éclairage public

**H/** Madame Sandrine BUIRON s'interroge sur la présence d'un chasseur à proximité du gué de Dayan en limite des propriétés privées et qui a fait usage de son arme au mépris de la sécurité des passants.

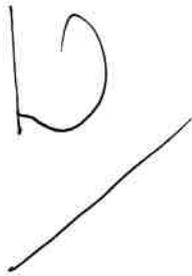
I/ Madame Cécile AUTRAN demande s'il serait possible d'installer un distributeur de billets au centre village car la connexion est souvent mauvaise même avec la Fibre pour le réseau des cartes bancaires ce qui pénalise les commerces.

Monsieur ANTONINI précise qu'il faudrait prendre l'attache d'une société privée spécialisée en la matière.

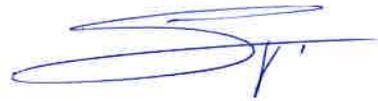
J/ Madame Pascale AGUET OTTAVY informe les élus que Madame Anne GUY, responsable du service déchets de la Communauté de Communes du pays de Fayence pourrait intervenir lors d'un prochain conseil municipal afin d'évoquer la question de la redevance incitative.

La séance est levée à 20h45

Le Maire

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'M' and a diagonal line.

La Secrétaire de séance

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'S' and a horizontal line.